

## AVIS DE COURSE

**Championnat départemental promotion windsurf**  
**18 juin 2017**  
**à la pointe du Bill à Séné**  
**La Mouette Sinagote**  
**5B**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra (*supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*).

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les windsurfs peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
  - 3.1.1 - tous les windsurfs bic 293 one design
  - 3.1.2 - tous les windsurfs en inter-série Open
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Planche à voile	10€

### 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Dimanche 18 juin de 10h00 à 11h00



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

5.2 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
18/06/2017	11h30	Départemental
18/06/2017	11h30	Promotion
18/06/2017	11h30	Open

5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées le jour de la régata

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type construit.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).**8. CLASSEMENT**

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)

Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 5 à 11 courses ont été validées, ou

(b) ses deux plus mauvais scores quand 12 courses ou plus ont été validées.

8.3 Pour les épreuves comportant des séries éliminatoires (RCV B 10.A2.1), le score de chaque planche doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 3 ou 4 courses sont validées,

(b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses sont validées

(c) ses trois plus mauvais scores quand 8 courses ou plus sont validées.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

**11. PRIX**Des prix seront distribués comme suit : Promotion 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> féminineDépartemental 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> féminine Espoir1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> féminine MinimesOpen 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> féminine

Et premier club

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Bakker Marion 0660191251

**ANNEXE ZONE DE COURSE**

